

Protocole de continuité de service

Anticipation en cas de coupures électriques

Restauration scolaire et internats

DEFINITION

Face aux tensions de production d'électricité et en cas d'hiver rigoureux, des coupures d'électricité pourraient avoir lieu dans les prochains mois en Île-de-France.

Ces coupures pourront donc impacter les lycées de la région Île-de-France puisque ce sont des établissements non prioritaires, à contrario des hôpitaux, services de secours ou de la police.

Ces coupures ne doivent pas dépasser 2h00, ce qui devrait permettre un certain nombre de mesures conservatoires.

Il paraît important de communiquer sur les mesures à anticiper pour dédramatiser une situation qui pourrait être anxiogène, *prévoir étant aussi rassurer*.

C'est pourquoi, vous trouverez, ci-dessous, un certain nombre de mesures pragmatiques qui devraient pouvoir vous aider à anticiper cette situation.

Bien entendu, ce n'est pas une liste exhaustive et elle ne remplacera pas votre expérience du terrain.

Les modalités d'alertes

Le gouvernement a mis en place un système d'alerte via **Ecowatt** afin de pouvoir prévenir les zones potentiellement impactées. Les informations sont disponibles à l'adresse suivante : [Ecowatt | votre météo de l'électricité pour une consommation responsable \(monecowatt.fr\)](https://monecowatt.fr)

A partir de prévisions établies par le réseau de transport d'électricité (RTE) sur la consommation d'électricité, chaque journée est classée selon un code couleur :

- Vert niveau de consommation « raisonnable »
- Orange : consommation « élevée »
- Rouge : consommation « anormalement élevé, avec risque de coupure d'électricité »

Le site Ecowatt propose par ailleurs un système d'« alertes vigilance coupure » pour vous avertir en cas de tensions sur le réseau électrique et de potentielles coupures de courant dans votre secteur.

L'application mobile propose aux usagers, et bien sûr aux établissements de recevoir directement sur leur smartphone une notification si un signal orange ou rouge est envoyé trois jours à l'avance.

Bonnes pratiques à adopter

Les repas de secours :

Pour rappel, la fiche protocole maintien de service rédigée par la Région précise en son point 2 la composition d'un stock de secours appertisé qui peut être mise en œuvre cas de panne d'électricité.

<https://lycees.iledefrance.fr/documents/39707/86129/fiche+protocole+maintien+de+service.pdf/aba78e17-4fca-9b4e-96f0-67cd28554345?version=1.0&t=1633089166191&download=true>

Si ces consignes sont bien respectées, vous disposez donc d'au moins :

- Un repas pour l'ensemble de vos convives qui peut être servi sans remise en température, ni besoin d'ustensile électrique comme un ouvre-boîte ;
- Un service de vaisselle jetable (hors plastique).

Les internats :

Un point d'attention particulier doit être mis en place pour les internats que cela soit pour :

- Le petit déjeuner :
 - o Céréales, fruits frais coupés, gâteaux emballés, yaourts ;
- Le dîner :
 - o Voir repas de secours, fiche protocole maintien de service

Le stockage :

Les denrées stockées en froid positif et négatif ne devraient pas subir de dommage à la condition d'ouvrir au strict minimum les armoires et chambres froides.

- o Un relevé des températures extérieurs devra être effectué au moment et à la fin de la coupure ;
- o En cas d'élévation anormale de température, les aliments les plus sensibles devront être testés à cœur par sonde.

Néanmoins, il est nécessaire de ne pas surstocker les chambres froides, surtout pendant les périodes de congés.

L'accès aux autres réserves (économat, matériel, etc) doit être strictement réservé aux agents habilités, équipés de lampes-torches, mises à disposition, afin d'éviter tout accident.

Les accès, élévateur, pompe de relevage :

Faire un état des matériels et équipements de restauration pouvant être impactés par la coupure électrique et prévoir une signalétique adaptée :

- La condamnation des ascenseurs et monte-charges en amont de la coupure ;
- La surveillance des fosses avec pompes de relevage pendant la coupure ;
- Le déblocage des accès avec des fermetures électriques (portes vitrées, portails, etc).

Cette liste est non exhaustive. Un contrôle du bon redémarrage des matériels et équipements

doit être effectué à la fin de la coupure électrique.

Le pointage du passage des élèves :

Si un service restauration est proposé pendant la coupure électrique, une feuille de pointage pré-imprimée pourra être mise à disposition pour pointer les élèves avant une ressaisie dans l'outil de pointage de restauration.

Les outils de communication :

Tenir compte du fait que les outils de communication ne seront plus alimentés (ordinateur, portable, téléphonie par internet...)

Le contrôle de la mise en sécurité des agents :

A la suite de la coupure, les chefs d'équipe devront s'assurer de la mise en sécurité des agents afin d'éviter tout accident lié à l'obscurité.

Un point de rassemblement pourrait être défini à l'avance comme consigne en cas de coupure.

Les outils indispensables :

- Lampe de poche à mettre à disposition
- Les clefs des serrures électriques ou électroniques